

L'internement : origine et mutations d'une pratique répressive

En France, au XIX^e siècle, le mot « interner » désigna des pratiques de répression politique, alliant enfermement arbitraire et éloignement par assignation à résidence. Puis les Libéraux et les Républicains dénonçant l'arbitraire de telles mesures, elles sortirent du domaine de la répression politique et, à la fin du siècle, elles visaient des catégories de populations stigmatisées au nom de l'ordre social et moral, prostituées et vagabonds au premier chef. Aux colonies, l'internement administratif conserva nettement son caractère politique, même s'il visa aussi des faits de droit commun. Il y connaissait des formes d'exécution les plus rudes, de l'envoi dans un pénitencier agricole en Algérie au bague de Poulo Condore en Indochine. L'internement administratif, tel qu'il fut pratiqué par les pouvoirs publics français en métropole et aux colonies, connut donc trois caractéristiques majeures : son arbitraire, des formes d'exécution diverses et une nature politique affirmée même si elle régressa. L'objectif de cette journée d'études est de s'interroger sur les comparaisons possibles, dans des régimes divers et à des époques différentes. Il s'agira aussi de s'intéresser aux sources et au vécu des victimes de telles mesures.

La journée d'études se tiendra à Lille, dans la salle des colloques de l'Irhis.

9H30 accueil des participants

10-11H30 Sylvie Aprile – Sylvie Thénault ; *introduction : Qu'est ce l'internement ? la France et l'Algérie aux origines d'une pratique impériale .*

11H30-12 H30 discussion animée par Renaud Morieux

déjeuner

13H30 **L'interné(e) : sources et récits**

Louis Hincker : *Archive d'une Afrique fantôme*

Fanny Colonna (sous réserve) : *récit d'internement en Corse*

Alain Blum-Marta Craveri : *les sources orales du Goulag .*

Discutant : Pierre Karila-Cohen